

Palmarès d'Architecture et d'Aménagement de la Seine-Maritime

Remise des prix du Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement de la Seine-Maritime 2018 Théâtre de la Foudre à Petit Quevilly Vendredi 2 février 2018

Le C.A.U.E. 76 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Seine-Maritime lance le premier Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement de la Seine-Maritime. Ce prix a pour objectif de mettre en avant des exemples contemporains locaux d'architectures et d'aménagements.

Nous regardons tous l'espace public, nous y marchons, nous y courons, nous y vivons... et nous appréhendons chacun les éléments bâtis et paysagers qui nous entourent en développant une interprétation personnelle. Les réalisations révélées par le Palmarès participent, chacune à leur manière, à la qualité de notre cadre de vie commun dont nous sommes acteurs comme usager, utilisateur ou simple spectateur.

73 projets ont été en compétition et les jurys ont eu lieu à l'automne. Les projets distingués ont été dévoilés et les prix ont été décernés le vendredi 2 février 2018 au Théâtre de la Foudre à Petit Quevilly à partir de 17h30.

Les projets lauréats de la Seine-Maritime seront ensuite mis en compétition à l'échelle régionale, ainsi que ceux des 4 autres départements de Normandie.

Un Prix du public sera ouvert sur internet en mars 2018 pendant le Mois de l'Architecture Contemporaine. Chacun pourra voter pour le bâtiment ou l'aménagement qu'il préfère.

Dans le cadre du Mois de l'Architecture Contemporaine de Normandie, le C.A.U.E.76 propose au public la visite de la Promenade fluviale, quais rive gauche (Grand Prix du Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement de la Seine-Maritime 2018) le mercredi 28 mars à 17H. Le public est convié à le visiter avec les concepteurs, l'Atelier de Paysage et d'Urbanisme In Situ. Rendez-Vous au pied du Pont Corneille, rive gauche. Inscriptions au 02 35 72 94 50 ou [ici](#)

LES LAUREATS

I) Le Prix de la qualité architecturale est attribué à l'Agence ACAU Architectes pour la restructuration et la réhabilitation du site du lycée Pierre Corneille à Rouen La maîtrise d'ouvrage est la Région Normandie



Ce lycée de centre-ville à forte dimension patrimoniale a été construit sur cinq siècles. Installé entre deux cours de récréation, le nouveau restaurant offre une salle à manger et une terrasse d'où la vue panoramique embrasse la ville. L'extension épurée dessine le rythme de ses lignes verticales et horizontales en traçant un trait d'union d'écriture contemporaine entre les bâtiments patrimoniaux des siècles passés.

II) Le Prix de la Maison individuelle est attribué à Antonin ZIEGLER, architecte, pour la transformation d'un bâtiment agricole en habitation « La Grange » à Notre-Dame-de-Bliquetuit La maîtrise d'ouvrage est un privé.



Le projet, construit sur une grange en ruine dont ne subsiste que la charpente, se veut simple et rustique. Une carapace de zinc couvre toit et murs pour conserver une écriture architecturale agricole, monolithique. La charpente, élément fondamental, reste visible sous l'enveloppe, et confère un aspect inachevé à la construction, comme érodée par la nature. Les fenêtres et portes sont effacées : l'archétype de la maison s'éloigne, pour donner vie à un autre type d'habitat, davantage en relation avec l'environnement.

III) Le Prix de la qualité architecturale est attribué à l'Atelier d'architecture Féret et Fréchon pour la reconstruction du gymnase du collège Branly à Grand Quevilly La maîtrise d'ouvrage est le Département de la Seine-Maritime



La volumétrie du gymnase prolonge celle du collège et les espaces sportifs accompagnent la rue. A l'image d'un chapiteau, le bâtiment offre un caractère unitaire, rassemblant sous un même toit les diverses activités sportives. Sa silhouette est constituée par les grands pans de toiture en zinc. Le jeu de pliage et de facettes résultant de l'adaptation aux différentes hauteurs intérieures et de la géométrie du terrain donne au volume un caractère sculptural qui joue avec la lumière.

IV) Le Prix du Paysage Intérieur est attribué à Samuel Craquelin, architecte paysagiste, pour l'aménagement du jardin du silence au Havre La maîtrise d'ouvrage est le Carmel du Havre



Exemple d'ouverture à la méditation et la contemplation accessible librement au public. L'art, l'artisanat se mêlent aux essences d'arbres et aux plantes dans une composition propice à suspendre le temps, à effacer l'effervescence de la ville. De passages en déambulations, une exploration extérieure augure une exploration intérieure. Le jardin du silence s'appuie sur la vie de prière décrite par Sainte Thérèse d'Avila, les quatre manières d'arroser son jardin intérieur, autrement dit notre âme.

V) Le Prix de la Qualité Architecturale est attribué à l'Agence AGAPÉ, Architectes mandataires et à Sispeo, Architectes co-traitants pour l'Espace Jean Baptiste Denoville à Caudebec-en-Caux La maîtrise d'ouvrage est Logeal Immobilière



Le programme hybride se compose d'une maison des services publics, d'une structure multi-accueil, d'un cabinet médical et de 8 logements collectifs. Les bâtiments s'implantent en lanières sur le terrain de forme triangulaire afin de préserver les vues transversales. Les services accueillant le public sont situés en rez-de-chaussée, les logements en étage. L'absence de clôture et l'implantation facilitent la lisibilité, l'accessibilité et l'insertion dans le site. L'emploi de matériaux traditionnels ancre également le projet dans le paysage.

VI) Le Prix de la Maison Individuelle est attribué à Antonin ZIEGLER, architecte, pour l'extension d'une maison individuelle « Impasse des Falaises » à Senneville-sur-Fécamp. La maîtrise d'ouvrage est un privé



Impasse des falaises, une petite maison de campagne est repliée derrière ses talus, se protégeant des embruns. Les habitants ont envie d'un espace connecté à l'habitation pour lire et rêver devant le paysage. Le volume est un parallélépipède couvert des mêmes planches de bois à l'intérieur comme à l'extérieur. La dimension de l'ouverture, hors norme, modifie le rapport à l'extérieur : depuis la disparition du bâti pour ne laisser place qu'au paysage. Au-delà d'ouvrir la vue à ses habitants et d'offrir ainsi un lieu propice à l'évasion, cet espace, dans l'autre sens, crée une nouvelle image dans le paysage : il met en scène une vie intérieure incarnée par la bibliothèque, cadrée par cette grande ouverture, avec pour décor la nature environnante.

VII) Le Prix de la Reconversion Patrimoniale est attribué à l'Atelier d'Architecture King Kong pour la chapelle Corneille - Auditorium de Normandie à Rouen La maîtrise d'ouvrage est la Région Normandie



La chapelle

Corneille est un édifice baroque qui accueille des manifestations artistiques de haut niveau. L'ambition du projet est la création d'un véritable auditorium conforme aux exigences contemporaines. L'acoustique est renforcée par des dispositifs subtils comme une géode suspendue au droit de la croisée du transept. Le soubassement de la chapelle intègre l'accueil du public pour résoudre l'accessibilité depuis la rue. Cette option établit un dialogue entre le monument historique et sa vocation contemporaine. Des emmarchements se déploient en courbes douces jusqu'à l'espace public, renvoyant aux scénographies urbaines du baroque.

VIII) Architecture d'exception – distinction pour le 108, siège de la Métropole Rouen Normandie, à Rouen, réalisé par l'Atelier d'Architecture Jacques Ferrier La maîtrise d'ouvrage est la Métropole Rouen Normandie



Le siège de la

Métropole Rouen Normandie ajoute sur les bords de la Seine un signal fort. Son profil dynamique contraste avec l'omniprésence des plans horizontaux du site et sa silhouette fait écho aux bâtiments industriels rénovés de la rive droite. Son architecture à facettes irisées diffracte les lumières du ciel et les reflets de l'eau. La double-peau joue un rôle dans la protection thermique passive des façades. En toiture, les écailles de verre deviennent des panneaux photovoltaïques contribuant à l'autonomie énergétique du bâtiment. Le projet est conçu pour être au service de l'efficacité et du confort d'un équipement innovant et exemplaire.

IX) Le Prix du Jeune Public 76 a été attribué à Antonin ZIEGLER, architecte, pour la transformation d'un bâtiment agricole en habitation « la grange » à Notre-Dame-de-Bliquetuit La maîtrise d'ouvrage est un privé Cette action de sensibilisation des élèves à l'architecture contemporaine est organisée par le C.A.U.E 76 en partenariat avec le Rectorat de Rouen. Elle s'inscrit dans le Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement de la Seine-Maritime 2018. C'est autour de la thématique de l'habitat réhabilité que les élèves ont échangé, débattu et travaillé à partir de la rentrée 2017. La démarche favorise une dynamique interdisciplinaire en s'adressant à tous les collégiens et lycéens du département. Près de deux cents élèves du secondaire, répartis sur une dizaine de classes, ont ainsi voté pour élire la réalisation qu'ils préfèrent, selon leurs critères.

Paroles d'élèves : « L'idée de rénover un bâtiment où l'on stocke le foin en une maison habitable me plaît car cela permet de garder l'ancienne grange au lieu de la détruire. » « Le toit en tôle correspond au style de la grange et ses lignes sont en continuité avec celles du bois de la façade. » « Elle a des ouvertures en cathédrale pour donner un volume imposant quand on est dans la pièce principale. » « L'intérieur est différent, c'est le contraire de l'extérieur : c'est vieux de l'extérieur et moderne de l'intérieur... »

X) Le Grand Prix 2018 est attribué à l'agence IN SITU, Atelier de paysages et d'aménagement, pour l'aménagement des quais bas rive gauche à Rouen La maîtrise d'ouvrage est la Métropole Rouen Normandie et la Ville de ROUEN



La requalification des quais de la rive gauche est l'occasion pour les habitants de se réapproprier le fleuve. À la fois port, parc et promenade, ce nouveau paysage propose des ambiances urbaines riches où les usages sont mixtes. Les espaces libres, ouverts et évolutifs sont structurés par des aménagements pérennes et simples à entretenir. La végétation généreuse favorise la biodiversité. Le site offre plusieurs séquences qui permettent aux promeneurs de glisser progressivement de la plaine fluviale au port en activité. Symbole d'une action politique noble et ouverte à de nouveaux usages libres, le projet de la redécouverte du fleuve intègre cette dimension de sensibilisation et de fabrication d'un « espace social situé » en déployant une vue sur ce qui fut, ce qui est, sur un devenir toujours à construire.

Partenaires du Palmarès de la Seine-Maritime :

CDN de Normandie-Rouen (Centre Dramatique National) CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) Conseil d'Architecture d'Urbanisme & de l'Environnement de la Seine-Maritime Département de la Seine-Maritime DRAC de Normandie DREAL de Normandie École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie Fédération Française du Bâtiment (FFB) Maison de l'Architecture de Normandie – le Forum Métropole Rouen Normandie Rectorat de Rouen Ville de Rouen

le jury :

le président du jury :

Franck BODIN – Géographe urbaniste, chercheur à l'Université de Lille depuis 2000 au sein du Laboratoire Territoires, Villes, Environnement, Société (TVES)

INSTITUTIONNELS

Jean Paul Ollivier - Directeur Régional des Affaires Culturelles de Normandie Hervé Morin – Président de la Région Normandie Nicole Ménager – Rectrice de l'Académie de Rouen Pascal Martin – Président du Département de la Seine-Maritime Gilbert Renard – Président du C.A.U.E de la Seine-Maritime Frédéric Sanchez – Président de la Métropole Rouen Normandie Yvon Robert – Maire de la Ville de Rouen Luc Lemonnier – Maire de la Ville du Havre

PERSONNES QUALIFIÉES

Fabienne Fendrich – Directrice de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie Joël Soury – Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Pascal Victor - Président de la Maison de l'Architecture de Normandie-Le Forum Philippe Solignac – Architecte CEREMA Normandie Centre Sabine Guitel - Directrice du C.A.U.E de l'Eure Corène Caubel – Paysagiste plasticienne représentant la Fédération Française du Paysage de Normandie Dominique Lepetit – Chef du SECLAD, DREAL Florence Mas -Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts Alain Piquet - Président de la Fédération Française du Bâtiment de Normandie Gilles Gal - Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie Rodolphe Lemasson - Président de la CAPEB Seine-Maritime PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES David Bobée – Directeur du CDN Normandie-Rouen Véronique Souben – Directrice du FRAC Normandie Rouen COMMISSION TECHNIQUE Isabelle Valtier – Architecte, Directrice adjointe C.A.U.E de la Seine-Maritime Alexis Tannir – Étudiant ENSA Normandie – Stagiaire C.A.U.E de la Seine-Maritime

informations : Sylvie Lecroq 06 51 47 95 63 s.lecroq@caue76.org